

La Rouillie, toponyme forestier

Un toponyme important de Jamioulx, *la Rouillie*, nous a paru mériter une étude toponymique et lexicographique un peu approfondie⁽¹⁾. Précisons dès l'abord que je ne suis pas le premier à m'intéresser à ce type de toponyme car il a déjà retenu l'attention de divers toponymistes, au nombre desquels É. Dony⁽²⁾, J. Vannérus⁽³⁾, A. Carnoy⁽⁴⁾ et J. Chaurand⁽⁵⁾.

À Jamioulx [Th 24], le bois de la Rouillie ou la Rouillie, *èl rouÿÿe*, est le nom d'un grand bois en talus dominant la rivière de l'Eau d'Heure, à la limite entre Jamioulx et Nalines (entité d'Ham-sur-Heure-Nalines).

On trouve mention de ce toponyme à date ancienne, au XV^e s., dans le texte d'un accord survenu entre l'abbé de Lobbes et les communautés de Jamioulx, Ham-sur-Heure, Nalines, etc., concernant les droits respectifs dans plusieurs parcelles de bois : 12 décembre 1449 (cop. du XVII^e s.) «Et commenchans ces dites aysemencez à le bon-

⁽¹⁾ Cet article a fait l'objet d'une communication à la Section wallonne de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie le 26 mai 2003. Il a fait l'objet en outre d'une lecture attentive de notre excellent collègue ardennais Michel TAMINE que je remercie vivement pour ses ajouts et remarques.

⁽²⁾ E. DONY, «Toponymie de Forges-lez-Chimay», dans *Bulletin de la Société de langue et de littérature wallonnes*, 51, 1909, p. 297.

⁽³⁾ J. VANNÉRUS, «L'indicateur routier de Macquenoise», dans *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique. Classe des Lettres*, 5^e série, t. 37, 1951, pp. 468-498.

⁽⁴⁾ A. CARNOY, «Toponymie des chaussées romaines en Belgique et dans les régions avoisinantes (Essai d'hodonymie)», dans *Actes du IV^e Congrès des Sciences Onomastiques*, Uppsala, 1952, pp. 212-220.

⁽⁵⁾ J. CHAURAND, «Apports et enseignements de l'Indicateur routier de Macquenoise», dans *Nouvelle revue d'onomastique*, 19-20, 1992, pp. 33-51.

ne [w. *bone*, borne] dou Rouilliet entre les commenez de Nalinez et de Ham (...). Et ont les ditez villez donnet à monseigneur Englebert une despouille d'une flaisse [peut-être w. **flache*, chablis ? ⁽⁶⁾] de bos pris ou Ruilliet ensi que les naves [w. *naye*, percée rectiligne délimitant des coupes dans un taillis] se contiennent, dont ly ma... [trou dans le document] at iiii ans de taillage et i an après de vuidage, commenchant au jour saint Jehan Baptiste l'an xlv (⁽⁷⁾)».



Vue de face du bois de la Rouillie à Jamioulx. —
Photo Fr. Bal

En Wallonie, on rencontre ce toponyme à quelques reprises :

⁽⁶⁾ Ce terme ne semble pas attesté comme tel par la lexicographie wallonne si ce n'est sous la forme *flachi*, n.m., taillis abattu et mis en tas en «flachant» pour que les branchages soient intimement mêlés (P. DEFAGNE, *Dictionnaire illustré et encyclopédique des patois de Fagne et de Thiérache*, Presgaux, 1984, p. 280). On utilise d'ailleurs *flachi* et *flahis* pour des moissons versées par la pluie et le vent.

⁽⁷⁾ *Sources du droit rural du Quartier d'Entre-Sambre-et-Meuse*, publiées par L. GENICOT avec le concours de R.-M. ALLARD, t. I, Bruxelles, 1968 (Coutumes du pays de Liège, t. IV), p. 413.



Le talus de la Rouillie dans le fond avec l'Eau d'Heure
sur la droite. — Photo Fr. Bal

• à Forges-lez-Chimay [Th 78], le toponyme «à Rouillies» est attesté en 1612 mais non situé, pour désigner «des *wayères* c'est-à-dire des terrains bas et humides, formant partie marécageuse»⁽⁸⁾;

• à Momignies [Th 73] et à Macquenoise [Th 81] (localités voisines, aujourd'hui fusionnées dans l'entité de Momignies), sous la même forme *La Rouillie*, il s'agit d'un même toponyme à la limite entre les deux localités⁽⁹⁾, avec d'une part la *Chapelle de la Rouillie* et, à proximité immédiate sur le territoire de Macquenoise, la *Ferme de la Rouillie*. Cette chapelle⁽¹⁰⁾ est célèbre en toponymie, car c'est tout

⁽⁸⁾ E. DONY, *op. cit.*, p. 297.

⁽⁹⁾ Un hameau, selon Vannérus, mais cela semble exagéré; il s'agit plutôt d'un écart.

⁽¹⁰⁾ La Chapelle Notre-Dame de la Rouillie, située à la lisière d'un bois, est un petit sanctuaire de 1785, parfaitement décrit dans *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, vol. 10. *Province de Hainaut, Arrondissement de Thuin*, t. 2, 1983, p. 616.

près de là qu'a été découvert en 1947 le fameux indicateur routier de Macquenoise, une dalle en grès cérame rouge, d'environ 52 cm de hauteur sur 36 cm de largeur, épaisse de 6 cm, sur laquelle étaient gravées des inscriptions et des figures, datant probablement du XVI^e ou du XVII^e siècle⁽¹¹⁾. On ajoutera que le lieu-dit de Macquenoise se trouve « dans des défrichés non loin du bois des *wastennes* »⁽¹²⁾;

- à Seneffe [Ch 6], existe *èl cinse dèl rouÿée*, 1605 « la cense de la Rouyllie », le nom de la ferme faisant référence à un toponyme nettement antérieur : 1391 « terre et aulnois tenant as Rullies », 1433 « ruelle devant la R(o)uillie », 1586 « le Rouillage », etc.⁽¹³⁾;

- par ailleurs, on relève encore un Chemin de la Rouilliée à Lessines [S 6] (CD De Rouck)⁽¹⁴⁾.

Première observation : en Wallonie, ce nom de lieu est plutôt spécifique de l'Entre-Sambre-et-Meuse et, parallèlement, des domaines wallon-picard et picard.

Cette spécificité se confirme par les prospections toponymiques menées dans le nord de la France⁽¹⁵⁾. Pour J. Chaurand (p. 46, note 1), en effet, ce NL « représente un type relativement courant dans le nord de la France où il est attesté dès le Moyen Âge (voir ci-dessous) ».

Voici donc un relevé des différentes mentions de ce toponyme en France, généralement dans les départements du Nord, de l'Aisne et des Ardennes, c'est-à-dire à proximité

⁽¹¹⁾ Cf. J. VANNÉRUS, *op. cit.* ; J. CHAURAND, *op. cit.*, p. 33.

⁽¹²⁾ D'après E. DONY, *op. cit.*, p. 297.

⁽¹³⁾ Cf. J.-M. ROMAIN, *Toponymie de Seneffe*, Mém. lic. UCL, 1976, pp. 99-100 ; J.-F. BRIGODE et P. VANBELLINGEN, *Essai sur la toponymie des communes de Seneffe et Manage*, Mons, 1974, pp. 88-89.

⁽¹⁴⁾ Toutefois, ce toponyme n'est pas mentionné dans la *Toponymie de la ville de Lessines* de P. CANART, Mém. lic. UCL, 1984.

⁽¹⁵⁾ Notamment par le biais d'Internet ; les recherches ont été complétées aimablement par notre collègue ardennais Michel TAMINE.



La petite chapelle de Notre-Dame de la Rouillie (1784)
à Macquenoise. — Photo Fr. Bal



Plaque indicatrice du lieu-dit La Rouillie
à Macquenoise. — Photo Fr. Bal

immédiate du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, en Thiérache notamment :

- un NL *Larouillie*, près de Feignies (départ. Nord), cité en 1323 avec cette orthographe⁽¹⁶⁾;

- un nom de localité *Larouillies* dans le canton d'Avesnes-sur-Helpe-sud (départ. Nord)⁽¹⁷⁾, correspondant sans doute au NL *Larouillies* sur l'antique voie Bavai-Reims, cité au XVe siècle comme dépendant de la paroisse d'Etroeungt (départ. Nord) : « Estreung in calceia cum *La Rouillie* »⁽¹⁸⁾;

- un autre lieu-dit identique (le même ?) *la Rouillie* à l'est d'Avesnes-sur-Helpe (départ. Nord) ;

- dans le Laonnois (départ. de l'Aisne), une mention à valeur nettement odonymique : « La Rouillée est le nom d'un chemin qui va de Chivres au veyeu de Misey en passant par Machecourt mais ce n'est qu'un nom propre ; cf. à Liesse la Rouilly »⁽¹⁹⁾ ;

- de même dans l'Aisne, plusieurs toponymes de ce type sont attestés : *Rouillie* ou *Vambaille*, fief de la commune d'Oizy, relevant de Guise (un bois de ce nom a été défriché en 1847), *La Rouillée*, hameau des communes de Montigny-Lengrain et de Rethueil, *La Rouillée*, moulin à eau sur la commune de Pancy⁽²⁰⁾ ;

⁽¹⁶⁾ Cf. J. VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 484 ; J. CHAURAND, *op. cit.*, p. 46.

⁽¹⁷⁾ Il s'agit sans doute du NL *Larouillies*, sur le Bavai-Reims, cité par Carnoy (p. 214).

⁽¹⁸⁾ Charles DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien (pagus Hainoensis) du VII^e au XIII^e s.*, Bruxelles, Olivier, 1865, p. 248 ; cf. J. VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 484 ; J. CHAURAND, *op. cit.*, p. 46.

⁽¹⁹⁾ J. CHAURAND, « Hydronymie d'un marais : le marais de la Souche », dans *Revue internationale d'onomastique*, 1969, p. 114, note 26.

⁽²⁰⁾ Cf. A. MATTON, *Dict. topographique du département de l'Aisne*, Paris, 1871, p. 237 ; Jean-Claude MALSY, *Dictionnaire des noms de lieu du département de l'Aisne*, t. II, Paris, Société française d'onomastique, 2000, p. 392.

• dans le département des Ardennes, une attestation ancienne très intéressante est fournie par le *Cartulaire de Signy*, acte n° 440, daté du 25 mars 1210 : « Dedit etiam eidem ecclesie [église de Signy] duo prata : unum quod dicitur à la Roillie juxta pratum de Brai in Hasoit et aliud quod dicitur Devogepret ultra aquam Dresie ». Ce pré n'est pas vraiment localisé, mais ce doit être lui qui est évoqué dans un acte plus tardif, 1319, f° 717 : « pratum situm in territorio de Wasignis [auj. Wasigny, cant. de Novion Porcien] in loco qui dicitur en Hasoit en Lareullie conjunctum »⁽²¹⁾;

• dans les Ardennes, on trouve d'autres attestations, notamment à Flaigne-les-Oliviers et Logny-Bogny (canton de Rumigny) ainsi qu'à Saint-Fergeux (canton de Château-Porcien); la consultation du cadastre fait apparaître :

• à Logny-Bogny, *La Rouilly* (section E) : l.d. aux formes géométriques, mais irrégulières, traversé en son milieu par un ruisseau qui prend sa source à la *Fontaine au Bac* et se jette dans le *Ruisseau de la Valine*, rive droite (le tout sur la même feuille cadastrale); un environnement forestier paraît peu probable.

• à Flaigne-les Oliviers, *La Rouilly* (section A1) : petit l.d. contigu à la commune de Girondelle, délimité sur deux de ses côtés par un chemin (Chemin de Girondelle à Maubert, Chemin de Flaigne à Maubert). La section s'appelle *Entre les Chemins de Maubert*; dans cette commune, plusieurs l.d. étant dénommés par des odonymes (*Chemin de Maubert*, *Les Pierges*), il est donc possible que *La Rouilly* ait une valeur odonymique.

⁽²¹⁾ *Cartulaire de Signy*, édité par Françoise CANUT.

• on rencontre encore quelques attestations dans le département de la Marne⁽²²⁾, à côté de paronymes ou parographes, qui n'appartiennent peut-être pas à la même famille⁽²³⁾;

• plus au sud-est, le nom de commune La Vacheresse-et-la-Rouillie en Lorraine (départ. Vosges, canton de Bulgnéville), en 1374 «la Roilié» (ou «Roilie» ?)⁽²⁴⁾.

On y ajoutera une forme diminutive : à Neuville-aux-Joûtes, au sud-est de Macquenoise, un écart s'appelle *La Rouillette*⁽²⁵⁾.

On trouve par ailleurs quelques formes masculines — peut-être en zone anciennement picarde —, par exemple *Le Roulye*, en 1679, dans le Marquisat de Montcornet⁽²⁶⁾. En outre, quelques attestations dont le genre n'est pas défini, par exemple : *La cense Loilier comprenant 31 arpents tant prez que terres sise audit lieu de Rouilly*⁽²⁷⁾, pour désigner un écart de Rocroi. Enfin, quelques formes simples (mais peut-être d'étymologie différente) sont des hydronymes, par exemple *le ruz de Rouille*, en 1629, pour désigner un affluent de la Semoy ou Semois, à Naux.

Voilà pour la partie documentaire.

Ce toponyme généralement forestier, qui comporte toujours l'article, est dès lors encore proche du lexème initial, d'un appellatif; il convient donc de chercher s'il subsiste encore dans quelques dialectes. Apparemment, le lexème à

⁽²²⁾ M. TAMINE, *Corpus microtoponymique de la Marne*, p. 539 : notamment les étangs de Belval (...) et de la *Grande Rouillie*, soit à Belval-en-Argonne (canton de Givry-en-Argonne), soit à Belval-sous-Châtillon (canton de Châtillon-sur-Marne).

⁽²³⁾ Ainsi, à Reims, *Le Rouillat*, qui désignait une sorte de fossé et talus sur lequel on a construit un contournement, nom encore en usage (renseignement M. Tamine), mais qui pourrait tout aussi bien être un dérivé en -ITTU de lat. RICA.

⁽²⁴⁾ D'après J. VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 484.

⁽²⁵⁾ J. VANNÉRUS, *op. cit.*, p. 484.

⁽²⁶⁾ *Revue historique ardennaise*, 1909, p. 179 (rens. M. Tamine).

⁽²⁷⁾ Archives du Département des Ardennes, E 870 (rens. M. Tamine).

la base de l'appellatif n'est plus mentionné que par le *Dictionnaire* d'Hécart⁽²⁸⁾ en 1834 : *faire eune rouillie* «mettre des fascines dans les mauvais chemins d'une forêt pour pouvoir opérer la vidange»⁽²⁹⁾.

L'étymologie de ce mot – et dès lors de l'appellatif toponymique – ne pose guère de problème; c'est sans aucun doute – avec une signification précise en toponymie qu'il nous appartient de préciser – un mot de la famille de l'anc. fr. *rooillier* 'rouler', du latin *ROTICULARE (FEW 10,506b), ce que certains ont découvert sans problème. Ainsi J. Van nérus (p. 484) qui, après avoir évoqué les différentes propositions faites dans le passé par E. Mannier⁽³⁰⁾ et rejetées par E. Dony, se rallie à l'explication fournie au toponyme *Roullée*, nom de commune de la Sarthe, par L. Beszard, à savoir l'anc. fr. *rolée*, *rouillée*, *rouillie* 'fascinage, étable faite de fagots'. Il est suivi par A. Carnoy, p. 214⁽³¹⁾, qui reprend à son compte cet étymon en le précisant : pic. *rouillie* d'après l'afr. *rouillier* 'rouler', et qui le présente toutefois comme un autre terme pour 'chaussée' du lat. VIA ROTULATA; on remarquera cette association qu'il fait du toponyme avec une voie de communication et qui paraît intéressante à défaut d'être juste à coup sûr.

(28) G.-A.-J. HÉCART, *Dictionnaire rouchi-français*, 3^e éd., Valenciennes, 1834, p. 416.

(29) J.-F. BRIGODE et P. VANBELLINGHEN, p. 89, qui citent ce dictionnaire à propos du toponyme de Seneffe, ne croient pas à cette origine, avec ce bref commentaire : «paraît peu applicable ici».

(30) Celui-ci dans ses *Études étymologiques sur les noms des villes du département du Nord*, 1861, p. 364, le mettait en rapport avec *rouillée* 'porcherie' (peut-être exact) et *rouillie* 'terre rouge', du lat. *rubra terra*, c'est-à-dire 'terre de peu de valeur', mais également avec l'étymon RODIUM (terme de défrichement) qui a donné Le Roelx. Toutes ces hypothèses étaient écartées par E. DONY qui se contentait de renvoyer au toponyme *Rouillon*.

(31) Auparavant, A. CARNOY, *Origines des noms des communes de Belgique*, Louvain, 1949, p. 595, v^o Rouillon, se prononçait également pour une explication de *Rouillies* (à Seloignes) et *Larouillies* (départ. Nord) par 'terre rougeâtre'.

On s'étonnera dès lors de découvrir que A. Dauzat et Ch. Rostaing, — sans pressentir l'accrétion de l'article — expliquent le NL *Larouillies* comme « peut-être un nom d'homme gallo-romain **Larulius*, de gaul. *Larus*, suff. *-acum* »⁽³²⁾. À propos du même nom de commune, D. Poulet se contente de noter que le nom « est inconnu avant le XIV^e siècle » et que « cette date récente n'a pas rendu plus faciles les recherches sur le sens de ce nom »⁽³³⁾. Récemment encore, J. Chaurand hésite — inutilement — entre l'étymon proposé par J. Vannérus et le lat. *ROBIGO*, rouille (FEW 10, p. 426b), « ce qui suggère une couleur, en particulier celle des pyrites », ce sémantisme convenant bien au site⁽³⁴⁾. Même hésitation à propos de l'anc. fr. *rouillie*, *roullée* 'étable faite de fagots' chez J.-M. Romain, qui met l'explication en balance avec un dérivé du fr. *rouille* 'terre argileuse qu'une rivière laisse après avoir débordé', du lat. pop. **ROBICULA* (FEW 10, p. 427b)⁽³⁵⁾.

En fait le problème n'est pas étymologique mais surtout sémantique. Faut-il voir dans le nom de lieu *Rouillie* un odonyme, à savoir un toponyme lié aux voies ou chemins ? Ou bien est-ce plutôt un toponyme forestier, lié à l'exploitation ou à l'usage du bois ? Ou bien encore — signification avancée par certains — une étable, une porcherie ?

Comme à Jamioulx, il s'agit d'un bois en forte pente vers la rivière — il faudrait vérifier chaque fois la situation ailleurs —, on pourrait penser à un dérivé du verbe *rouiller* avec des significations du type 'rouler sur le côté dans une pente' (y compris pour des troncs d'arbres) similaires à cel-

⁽³²⁾ A. DAUZAT et Ch. ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 2^e éd., Paris, 1963, p. 388.

⁽³³⁾ D. POULET, *Noms de lieux du Nord - Pas-de-Calais*, Paris, Bonneton, 1997, p. 117.

⁽³⁴⁾ J. CHAURAND, dans *Nouvelle revue d'onomastique*, 19-20, 1992, pp. 33-51.

⁽³⁵⁾ Dans sa *Toponymie de Seneffe*, p. 100.

les données pour l'Argonne par Vauchelet⁽³⁶⁾ (cf. aussi FEW 10, p. 507 b) : *rouillie* n.f., jeu d'enfant qui consiste à faire rouler un œuf de Pâques le long d'une tuile creuse⁽³⁷⁾, *rouillettes* n.f., jeu qui consiste à faire rouler des brioches sur une pente, *rouillon* n.m., talus le long d'un champ, *rouillon-rouillette* n.m., jeu qui consiste à se laisser dérouler [sic] tout de son long dans une pente. Le sens 'chablis' attesté dans les Vosges pour la forme *royéye* (FEW 10, p. 506 b)⁽³⁸⁾ n'est pas non plus exclu a priori.

En fait, le sens premier est bien celui qui nous est parvenu, du moins jusqu'au XIX^e siècle chez Hécart, et qui est déjà attesté dans le *Dictionnaire* de Fr. Godefroy, t. 7 (à partir de mentions de Froissart, issu du même terroir), à savoir 'fascinage' (avec un sens secondaire de 'étable faite de fagots'); le terme est correctement classé sous lat. *ROTICULARE 'rouler' par von Wartburg (FEW 10, 506b). C'est manifestement ce sémantisme 'fascinage' de Froissart qui est primordial, et dans son prolongement, le témoignage d'Hécart s'avère particulièrement précieux : 'fascines dont on couvre les chemins forestiers pour permettre la vidange'. C'est à lui que nous ramènent d'autres mentions toponymiques : ainsi le toponyme de Forges-lez-Chimay qui désignait des terrains bas et humides, formant partie marécageuse; ainsi le détail donné pour le lieu-dit d'Avesnes-sur-Helpe (sur Internet, site IGN français) à savoir «gué dont le fond a été tapissé de fagots afin de pouvoir traverser plus facilement le ruisseau»⁽³⁹⁾. La «rouillie»

⁽³⁶⁾ A. VAUCHELET, *Tous les patois des Ardennes : vieux langages et vieilles choses*, Charleville-Mézières, Société des écrivains ardennais, 1939, p. 134.

⁽³⁷⁾ Avec cette précision : les œufs de la « Rouillie » étaient mangés le lundi de Pâques chez les parents d'un des joueurs.

⁽³⁸⁾ Comp. l'expression wallonne liég. et verv. *fè ou rôler à fahène/faguène* 'se laisser rouler du haut d'une pente gazonnée' (DL 261-2 et 96; comm. J. LECHANTEUR).

⁽³⁹⁾ Peut-être également le toponyme de Reims qui s'applique à une sorte de fossé et talus sur lequel on a construit un contournement.

devait être une technique ancienne (cf. le *rouillage*, var. du toponyme à Seneffe) permettant, à l'aide de fascines, de consolider des chemins marécageux dans les bois, et même d'aménager des gués forestiers pour le «saiwage» des bois dans les rivières.

Le sens voisin de l'anc. fr. *roilleiz* 'palissade de troncs d'arbres, de fascines', d'où 'étable faite de fagots, porcherie', invoqué par Beszard et Chaurand, paraît bien secondaire dans la région de la Thiérache au sens large. De même, on ne retiendra pas la possibilité pour le toponyme de faire référence au fait de se laisser ou de faire rouler le long d'un talus, largement attesté dans le folklore ardennais par Vauchelet.

Sans conteste, c'est le sémantisme réunissant ononymie et toponymie forestière qui semble le plus adéquat, dans l'état actuel de la documentation et sous réserve d'autres vérifications et attestations contradictoires.

Jean GERMAIN